

Réf: Dossier 277228

Avis de constitution

SOCIETE « DIAWARA AND CO »

Siège ABIDJAN / COMMUNE DE PORT-BOUET
QUARTIERGONZAGUEVILLE, Lot 375, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAWARA AND CO »

Objet : - LE CONDITIONNEMENT DE PATE DE CACAO
- L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DE
PRODUITS AGROPASTORAL
- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN / COMMUNE DE PORT-BOUET
QUARTIERGONZAGUEVILLE, Lot 375, Ilot 30

Dirigeant(s) M SAVANE ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00091 du 09/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01284/GTCA/RC/2024 du 09/01/2024

